



REJOIGNEZ LA FORMATION

PUBLIC

Jeunes souhaitant préparer un diplôme par apprentissage, notamment après la classe de 3e, et demandeurs d'emploi éligibles au dispositif.

CONDITIONS ET PRÉREQUIS

- En principe, de 16 à 29 ans révolus ; dérogations légales possibles, notamment pour les personnes reconnues travailleurs handicapés.
- Savoir lire, écrire et communiquer en français ; disposer des bases en mathématiques.
- Aptitude médicale au métier et capacité à respecter les consignes de sécurité.
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil.

ADMISSION ET DÉLAI D'ACCÈS

Dossier, tests de français et mathématiques, puis entretien. Candidature possible toute l'année ; entrée à la prochaine session (1 session par an) sous réserve d'un contrat.

Session 2026/2027 : dates à venir.

APPRENTI = SALARIÉ

Rémunération minimale selon l'âge et l'année du contrat :

1re année : 27 % | 43 % | 53 % | 100 % du SMIC*

2e année : 39 % | 51 % | 61 % | 100 % du SMIC*

*16-17 | 18-20 | 21-25 | 26 ans et + ; SMC si plus favorable.

INFORMATIONS PRATIQUES

DURÉE ET ALTERNANCE

3 220 h sur 2 ans : 980 h au CFA et 2 240 h en entreprise.
1 semaine au CFA / 2 à 3 semaines en entreprise. Parcours adaptable après positionnement.

TARIF ET FINANCEMENT

Tarif indicatif issu de la base 2025 : 5 985 €/an. Actualisation sur devis et convention. Prise en charge par l'OPCO selon le niveau applicable.
Coût pour l'apprenti : 0 €. Aucune contrepartie financière ne lui est demandée.

CONTACT ET ACCESSIBILITÉ

Vie scolaire CFAA - Tiana Randrianasolo
tiana.randrianasolo@educagri.fr
05 94 38 71 46 - 0694 49 10 15
Aménagements étudiés avec la référente handicap.



CAMPUS AMAZONIA - MACOURIA



WWW.CAMPUSAMAZONIA.FR

PK 40 Savane Matiti, n° 2880
Av. Henry Kong - 97355 Macouria

CAMPUS AMAZONIA ET PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Diplôme national délivré par le ministère chargé de l'agriculture.



FORMATION PAR APPRENTISSAGE

CAP AGRICOLE JARDINIER PAYSAGISTE

NIVEAU 3 | RNCP 38386

Site de formation : Macouria

DEVENEZ PROFESSIONNEL

2 ans | Alternance | Diplôme national

Une formation concrète, rémunérée et proche des réalités du métier.

Version actualisée le 05/09/2026



COMPÉTENCES MÉTIER

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Former un ouvrier qualifié capable d'aménager et d'entretenir des jardins, espaces verts et espaces naturels, en sécurité et dans le respect de l'environnement.

COMPÉTENCES VISÉES

- Entretenir la végétation, les installations et les infrastructures paysagères
- Mettre en place des végétaux, des installations et de petits ouvrages
- Assurer l'entretien courant et les petites réparations des matériels
- Organiser son travail, rendre compte et s'adapter aux enjeux locaux

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours interactifs, travaux pratiques, mises en situation professionnelle, visites d'entreprises et de chantiers, interventions de professionnels, ressources numériques et accompagnement individualisé.

APPRENDRE PAR LA PRATIQUE

PROGRAMME DE FORMATION

- CG1 - Agir dans des situations de la vie courante
- CG2 - Construire son équilibre personnel
- CG3 - Interagir avec son environnement social
- CP4 - Travaux d'entretien paysager en sécurité
- CP5 - Travaux d'aménagement paysager en sécurité
- CP6 - Entretien des matériels et équipements
- UCARE - Conduite d'engin : mini-pelle (70 h)

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

Évaluations certificatives définies par le règlement d'examen. En apprentissage, le diplôme peut être délivré en unités capitalisables (UC) ; les unités professionnelles sont évaluées en situation professionnelle.

Toutes les capacités constitutives doivent être validées pour obtenir le diplôme. Les blocs acquis donnent lieu à une attestation et peuvent être conservés selon les règles de la certification.

DIPLÔME ET AVENIR

INDICATEURS DE RÉSULTATS

67 %

RÉUSSITE

50 %

ABANDON

83 %

SATISFACTION

67 %

INSERTION

Cohorte 2021-2023, plaquette 2025. Réussite : admis/présentés ; abandon : ruptures/entrants ; satisfaction et insertion : répondants. Dénominateurs non précisés dans la source.

DÉBOUCHÉS

Agent d'entretien des parcs et jardins, jardinier paysagiste, aide-jardinier, ouvrier des espaces verts ou naturels.

BLOCS, ÉQUIVALENCES ET SUITES

Validation possible d'un ou plusieurs blocs. Aucune équivalence ou correspondance automatique indiquée sur la fiche RNCP.

Poursuite possible dans une formation du secteur du paysage, notamment BP ou baccalauréat professionnel, sous réserve des conditions d'admission.

RÉCLAMATION

Toute réclamation peut être adressée à contact@campusamazonia.fr ou par téléphone. Traitement selon la procédure qualité en vigueur.

POSITIONNEMENT ET SUIVI

Tests et entretien à l'entrée, adaptation du parcours, suivi CFA-entreprise et bilans réguliers avec l'apprenti.

RECONNAISSANCE

Diplôme national CAP agricole - niveau 3 - RNCP 38386. Certificateur : ministère chargé de l'agriculture. Fiche active jusqu'au 31/12/2028.

LES + DU CAMPUS

Restauration, internat, réseau de bus, CDI et salles informatiques, formateurs expérimentés, travaux pratiques et accompagnement vers la recherche d'une entreprise.